

Bulletin d'information N°1



58^{ème} commission de la condition de la femme: la communauté internationale se fixe un nouvel objectif en matière d'égalité de genre.

La cinquante-huitième session de la Commission de la condition de la femme (CSW 58) s'est tenue au siège des Nations Unies à New York du 10 au 21 mars 2014.

Cette session s'est concentrée sur les défis et les réalisations dans la mise en œuvre des Objectifs du millénaire pour le développement pour les femmes et les filles ; objectifs qui arrivent à terme en 2015, avec des résultats inégaux.

La déclaration adoptée à l'issue de la 58^{ème} Commission, samedi 22 mars, représente « une étape décisive » pour les femmes et les filles, s'est félicitée la Directrice exécutive d'ONU Femmes, Mme Phumzile Mlambo-Ngcuka dans son allocution.

La déclaration finale souligne la nécessité d'intégrer l'égalité de genre de façon transversale dans tous les Objectifs de Développement Durable à venir, tout en incluant un Objectif spécifique, fondé sur les droits humains, en faveur de la réalisation de l'égalité de genre et de l'autonomisation des femmes.

Les 5 axes prioritaires

La déclaration finale appelle, en outre, à l'action dans des domaines critiques pour l'accélération des progrès dans l'atteinte des OMD et notamment à:

- i) Assurer la pleine jouissance par les femmes et les filles de tous les droits humains;
- ii) Promouvoir un environnement favorable à l'atteinte de l'égalité de genre et l'autonomisation des femmes;
- iii) Optimiser les investissements en faveur de l'égalité des genre ainsi que de l'autonomisation des femmes;
- iv) Renforcer les connaissances sur l'égalité de genre et l'autonomisation des femmes;
- v) Assurer la participation ainsi que le leadership des femmes dans tous les domaines, à tous les niveaux et renforcer la redevabilité.

CSW 58

Un nouvel objectif en matière d'égalité de genre

Page 1

- Célébration de la Journée internationale de la femme

- Lancement du site

www.egalite.ma

Page 2

Rencontre

«le renforcement de la place de la femme dans la fonction publique- levier de l'égalité et de la parité»

Page 3

Système de protection sociale au Maroc

Mobilisation à l'intégration du genre

Page 4

- Guide de référence pour l'harmonisation des lois

- Conférence auprès de femmes élues et hauts cadres

Page 5

Lutte contre la traite des femmes et des filles

Le gouvernement marocain se mobilise

Page 6

Manifestations artistiques et débats

«Femmes et religions dans la cité: points de vue de femmes au Maroc»

Page 7

Le Gouvernement et les Nations Unies au Maroc célèbrent la Journée internationale de la Femme : « L'égalité Hommes-Femmes, gage de progrès »

Le 07 mars 2014, Rabat, Maroc- Le Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération et les Nations Unies au Maroc, ont conjointement célébré la Journée Internationale de la Femme, sous le slogan « L'égalité Hommes-Femmes, gage de progrès », tel que proposé par le Groupe thématique Genre des Nations Unies.

La conférence-débat qui a réuni plus de 200 participant(e)s au Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération, à Rabat, a permis d'approfondir l'analyse conjointe, entre les partenaires nationaux (institutions et ONG) et les Nations Unies au Maroc, sur les questions de la promotion de l'égalité des sexes, l'autonomisation des femmes et la protection des filles, et ce dans la perspective de l'agenda de développement post-2015.



De droite à gauche: Mme Leila Rhiwi, Représentante de l'ONU Femmes au Maghreb, Mme Mbarka Bouaida, Ministre déléguée auprès du Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération, Mme Bassima Hakkaoui, Ministre de la Solidarité, de la Femme, de la Famille et du développement Social.
© ONU Femmes

Cette rencontre a été également l'occasion pour l'ONU Femmes de présenter aux participant(e)s son document intitulé : « Un objectif autonome en faveur de l'égalité des sexes, des droits des femmes et de l'autonomisation des femmes », qui propose une approche intégrée visant à s'attaquer aux causes structurelles de la discrimination fondée sur le genre et d'appuyer une

véritable évolution des rapports entre les sexes.

La conférence-débat s'est articulée autour de trois tables-rondes consacrées à trois domaines critiques: la lutte contre les violences fondées sur le genre, l'égalité des chances et l'accès aux ressources, le leadership et la participation des femmes.

www.egalite.ma, un portail dédié à l'égalité hommes-femmes

Le 12 mars 2014, Rabat - A l'occasion du lancement de la plateforme www.egalite.ma, l'ONU Femmes, en partenariat avec l'Ambassade des Pays-Bas à Rabat, a organisé une conférence de presse à la Bibliothèque Nationale du Royaume du Maroc.

Le site www.egalite.ma est une plateforme web de partage, d'information, d'encadrement, de sensibilisation, de plaidoyer, de mobilisation et de communication sur l'égalité et l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes.

Développée par l'association Tanmia.ma, cette nouvelle plateforme s'inscrit dans le cadre du programme « Observatoire genre et gouvernance démocratique » mis en œuvre par huit partenaires de la société civile actifs dans le domaine de la défense et



Mme Leila Rhiwi, Représentante de l'ONU Femmes au Maghreb et S.E. M. Ron Strikker, Ambassadeur des Pays-Bas au Maroc.
© ONU Femmes

de la promotion des droits humains des femmes, avec l'appui de l'ONU Femmes et du Ministère des Affaires Etrangères du Royaume des Pays-Bas.

La conférence de presse a débuté par les allocutions de Madame Leila Rhiwi, Représentante de l'ONU Femmes au Maghreb et de Son Excellence Monsieur Ron Strikker, Ambassadeur des Pays-Bas au Maroc. La présentation de la plateforme, assurée par Monsieur Mourad Gourouhi, représentant de l'association Tanmia.ma, a été suivie par un échange avec les

journalistes, les partenaires de la société civile et les représentants du Gouvernement marocain.

Une rencontre sous le thème: «le renforcement de la place de la femme dans la fonction publique - levier de l'égalité et de la parité»



De droite à gauche : Mme Hakima Haite, Ministre déléguée auprès du ministre de l'Énergie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement chargée de l'Environnement, M. Mohamed Moubdii, Ministre délégué auprès du chef du Gouvernement chargé de la Fonction Publique et de la Modernisation de l'Administration, Mme Leïla Rhiwi, Représentante de l'ONU Femmes au Maghreb. © ONU Femmes



Le 11 mars 2014, Rabat - « Le renforcement de la place de la femme dans la fonction publique: levier de l'égalité et de la parité » : tel était le thème de la rencontre organisée, à l'occasion de la Journée Internationale de la Femme, par le Ministère de la Fonction Publique et de la Modernisation de l'Administration, en partenariat avec l'ONU Femmes.

Lors de cette rencontre, le Ministre de la Fonction Publique et de la Modernisation de l'Administration a rappelé l'importance qu'il accorde à la consécration du principe de l'égalité dans tous les domaines. Il a rappelé le processus entamé par son département en termes de promotion de l'égalité dans l'accès à l'emploi et aux postes de responsabilité dans la fonction publique. Ce processus qui a conduit notamment à la mise en place d'un réseau interministériel d'intégration du genre dans la gestion des ressources humaines dans la fonction publique, le renforcement des capacités des différents intervenants en terme de connaissances et d'outils en matière d'égalité de genre dans l'administration publique; la

mise en place d'un observatoire de la femme fonctionnaire qui sera chargé d'établir des statistiques et de fournir des données qui permettront d'assurer le suivi de l'évolution de l'accès et la promotion des femmes dans la fonction publique et d'ajuster les politiques publiques en vue d'accéder à l'égalité prônée par la Constitution. Le Ministre a également indiqué que le processus d'élaboration de la stratégie d'institutionnalisation du genre dans la FP a été lancé par son département. Il a réaffirmé son appui et son engagement au Réseau de Concertation Interministériel (RCI) pour l'intégration de l'égalité des sexes dans la fonction publique et a salué le travail accompli par ce dernier.

Cet événement a également été l'occasion pour un groupe de femmes occupant des postes de responsabilité dans la fonction publique de partager leurs témoignages. Enfin, un hommage a été rendu à certain(e)s fonctionnaires et administrateurs-administratrices qui ont contribué à soutenir l'égalité des sexes dans la fonction publique au Maroc.

Mobilisation des intervenants pour l'intégration du genre dans le système de protection sociale au Maroc



© ONU Femmes

Dans le cadre du Plan gouvernemental pour l'égalité, le Ministère de l'Emploi et des affaires sociales a engagé avec l'appui de l'ONU Femmes, une étude pour l'amélioration de la connaissance selon le genre du système de protection sociale. Cette étude, vise à identifier les discriminations de genre qui affectent le système de couverture sociale dans le secteur privé ; identifier les mesures de correction des lois et réglementations en vigueur ; proposer des mécanismes alternatifs centralisés et/ou décentralisés de couverture sociale des différentes catégories de travailleuses exclues du système de protection social en vigueur au Maroc.

Il ressort de ce diagnostic que bien qu'il n'existe pas d'inégalité formelle dans les textes, il n'en demeure pas moins que les femmes restent massivement exclues de la sécurité sociale car celles-ci sont sous employées ou sous déclarées.

Les résultats de ce diagnostic ont été soumis pour validation aux différents intervenants du secteur, dans le cadre de 5 ateliers organisés du 05 au 24 mars 2014. Lors de ces ateliers, les participants et participantes ont débattu sur l'accès égalitaire aux soins de santé et aux prestations de vieillesse, l'effectivité de la couverture sociale des travailleuses, et l'extension de la protection sociale à toutes les catégories de travailleuses.

Sur la base des recommandations découlant de ces ateliers, la seconde phase de l'étude présentera les perspectives de l'évolution égalitaire du système de protection social ainsi que les pistes d'amélioration.



© ONU Femmes

Un guide de référence en matière d'harmonisation des lois avec les dispositions de la CEDEF

Dans le cadre de la mise en œuvre des dispositions constitutionnelles, la DIDH, avec le soutien de l'ONU Femmes, a produit un guide sur l'harmonisation de l'arsenal juridique national avec les dispositions de la Constitution et de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF). Ce guide a été élaboré à l'intention des députés et des responsables juridiques des départements ministériels et des institutions nationales. Il découle d'un processus de formation, de concertation et de réflexion avec les représentants des pouvoirs exécutifs et législatifs. Ce processus a permis

de renforcer les connaissances en matière de Droits Humains et d'égalité de genre et d'identifier les besoins des parties prenantes, en termes d'accompagnement et d'outils pour l'harmonisation des lois.

Ce guide permettra aux différents intervenants de disposer de l'information requise sur les cadres national et international en vue de les traduire dans le processus d'élaboration, de révision et d'approbation des lois.

L'ONU Femmes appuie la conférence au profit des femmes élues et hauts cadres de la région de Meknès-tafilalet



Source: Mouvement pour la démocratie paritaire

Dans le cadre du partenariat entre le Bureau Multipays de l'ONU Femmes pour le Maghreb et la Direction de la Formation et des Cadres Administratifs et Techniques (DFCAT) au Ministère de l'Intérieur, une conférence régionale au profit des femmes élues et hauts cadres a eu lieu dans la Région de Meknès Tafilalet, et ce du 28 au 29 janvier 2014.

Cette rencontre s'inscrit dans le Cycle de Conférences Régionales sur le renforcement et l'accompagnement du leadership des femmes au niveau des collectivités territoriales marocaines, lancé en 2013, et qui a ciblé, jusqu'à aujourd'hui, neuf régions et près de 1.500 femmes au niveau du Maroc.

La première journée de cette Conférence a permis le partage d'information sur les acquis en matière d'égalité de la Constitution de 2011, l'initiative de la DFCAT en matière d'intégration de l'approche genre, et la place de la femme dans la fonction publique. Elle a également permis l'échange des expériences et pratiques d'excellence à travers les témoignages des femmes au parcours exceptionnel dans la Région.

La deuxième journée a contribué au renforcement des capacités des participantes en leadership transformationnel, et ce à travers l'organisation de 4 ateliers en parallèle, animés par des expertes nationales et des membres du « Mouvement pour la Démocratie Paritaire ».

Lutte contre la traite des femmes et des filles: le Gouvernement marocain se mobilise



© ONU Femmes

En septembre dernier, le Conseil National des Droits de l'Homme a remis à Sa Majesté le Roi Mohammed VI, les recommandations d'un rapport préconisant une nouvelle politique d'immigration et d'asile. La lutte contre la traite y constitue l'un des quatre piliers majeurs. Il y est notamment prescrit un effort de formation des acteurs publics concernés par le phénomène, ainsi que la mise au point d'une stratégie nationale de lutte contre ce fléau.

Ces recommandations ont donné lieu à la mise en place de commissions interministérielles chargées de coordonner la réponse gouvernementale sur chacune de ces problématiques. L'une d'elles a été consacrée à la préparation d'un projet de loi sur la réforme de code pénal, afin de l'harmoniser avec les conventions internationales en la matière, dûment ratifiées par le Maroc.

Dans ce contexte, et dans le cadre du programme « Accès aux services judiciaires pour des femmes et des enfants victimes de la traite humaine au Maroc », mis en œuvre par le Ministère de la Justice et des Libertés, avec l'appui de l'ONU Femmes, et le soutien la Coopération suisse, sept sessions de formation ont été organisées sur le thème de la traite des êtres humains, en particulier des femmes et des enfants. Depuis juillet 2013, ces formations, menées dans les villes de Tanger, Rabat et Marrakech, ont touché plus de 300 magistrats et assistantes sociales.

Les magistrats et assistantes sociales de soixante tribunaux et Cours d'appel du Maroc ont fait le déplacement pour deux jours de travaux sur les instruments internationaux et régionaux de lutte contre la traite, notamment la Convention de Palerme ainsi que son protocole additionnel visant à prévenir, combattre et punir la traite des êtres humains. Les

travaux des ateliers ont insisté sur la définition du statut et des droits de la victime, sur les mesures d'assistance et de protection ainsi que sur les bonnes pratiques en la matière.

Des discussions riches ont pu avoir lieu sur les différences d'approches entre pays, notamment de la région MENA. Les recommandations de cet atelier ont porté sur les efforts à déployer pour harmoniser la prise en charge par le Maroc de la traite des femmes et des enfants avec les engagements internationaux du Royaume.

Par ailleurs, sept cellules d'accueils pour femmes et enfants victimes de traite ont été équipées dans les tribunaux de Témara, Sidi Slimane, Rommani, Nador, Tantan, Berkane et El Hoceima, en prenant en considération tant la dimension nationale que transnationale du phénomène.

Manifestations artistiques et débats autour de la question «Femmes et religion dans la cité: points de vue de femmes au Maroc»

La Bibliothèque Nationale du Royaume du Maroc a accueilli, du 5 au 16 mars, l'exposition des travaux de 20 femmes artistes sur le thème « **Femmes et religions dans la cité : points de vue de femmes du Maroc** ». Cet événement a été appuyé par le Bureau multi-pays de l'ONU Femmes au Maghreb à travers son projet « Observatoire genre et gouvernance démocratique » mis en œuvre par des associations de la société civile en partenariat avec ONU Femmes et avec l'appui du Ministère des Affaires Etrangères du Royaume des Pays-Bas.

La culture, porteuse de valeurs, suscite l'échange, le dialogue et l'implication ; l'art fait appel à la sensibilité et a la faculté de poser plus de questions qu'il n'apporte de réponses. Cet événement, qui visait à offrir un espace de réflexion, d'échange, et de discussion autour de certaines formes de discrimination qui entravent la pleine jouissance par les femmes de leurs droits, s'inscrit donc dans le cadre des actions de communication portées par le projet afin de renforcer la promotion et la défense des droits humains et des droits humains des femmes.

Le vernissage de l'exposition a été précédé de représentations sur scène du Théâtre Aquarium et de l'humoriste Mostapha Daoudi autour du rôle de la femme dans les religions, et suivi, le 6 mars, par un débat qui visait à promouvoir le dialogue et les échanges entre les membres des diverses communautés religieuses (notamment Juive, Chrétienne et Musulmane), ainsi que la réflexion personnelle autour des différentes formes de discrimination, sexisme, rejet ou exclusion liées aux religions.

Le débat, modéré par la sociologue Rahma Bourqia, a connu la participation d'une centaine de universitaires, journalistes, enseignantes, juristes, chercheuses, politiciennes et représentantes de mouvements associatifs.



Bureau Multi-pays de l'ONU Femmes Maghreb
Adresse: Avenue Ahmed Balafrej, Souissi, Rabat, Maroc
Tél.: +212 537 63 53 20
Site Web: www.unwomen.org